

Partez à la découverte de nos paysages
et panoramas sur 300 km de sentiers de randonnées balisés.

Pensez à votre sécurité !
Utilisez un équipement adapté et suivez le bon balisage :



Tournez à gauche / à droite



Mauvaise direction



Bonne direction



05 62 02 01 79 - tourisme@cc-coeurdegaronne.fr



NOS POINTS D'ACCUEIL

CAZÈRES SUR GARONNE

13 rue de la case
31220 Cazères

MARTRES-TOLOSANE

Place Henri Dulion
31220 Martres-Tolosane

RIEUMES

2 place du marché à la volaille
31370 Rieumes



Partagez vos plus belles photos
#destinationcoeurdegaronne



@TourismeCoeurdeGaronne
www.tourismecoeurdegaronne.com



Chiens tenus
en laisse



Période de chasse
Septembre à Juin



Feux
interdits



Déchets
interdits



Cueillette
interdite



Motos, quads et
voitures interdits

Conception / Rédaction : Office de Tourisme Cœur de Garonne - 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

Mes Rando

N° 8

Circuit de la Bure

Rieumes

10.5
km



3h

D+ 100M



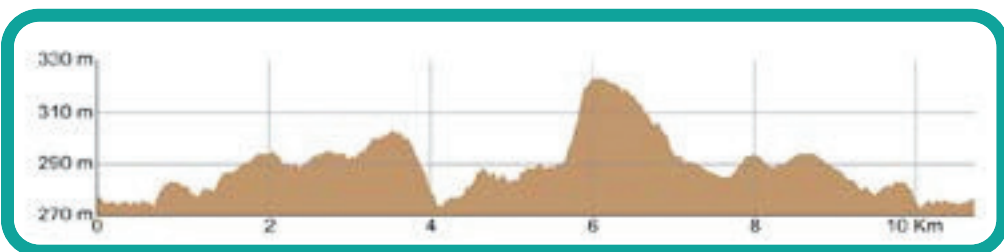
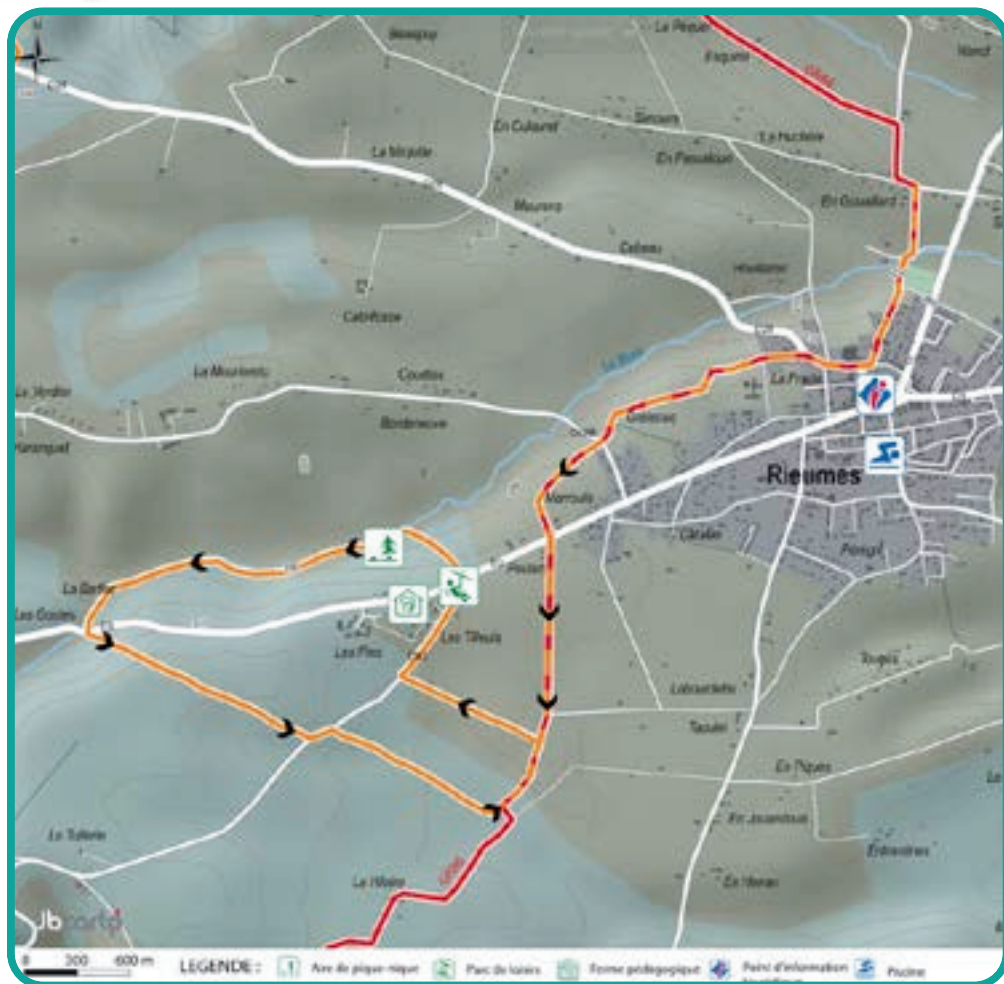
Boucle - Facile



Praticable



Profitez-en pour faire une halte dans la forêt, au pied du parc de loisirs Tépacap et de la ferme du Paradis



Départ : Château d'eau de Rieumes

- 1) Au rond-point, prenez la D28 direction Samatan. Quittez la route à gauche dans son premier virage pour continuer tout droit sur le chemin de La Prade.
- 2) Ce chemin goudronné vous emmène jusqu'au hameau de Gratecuq. Continuez tout droit sur le GR86 pour rejoindre la D58b.
- 3) Traversez et continuez sur le chemin en face. Au carrefour de chemin du Poulart, prenez à gauche. Vous rejoignez le GR86 .
- 4) Arrivé à la D3, traversez-la pour prendre le chemin en face. Poursuivez tout droit sur le GR86 en empruntant le chemin herbeux puis continuez en face au croisement avec le chemin goudronné. Au premier virage à droite, continuez sur ce même chemin goudronné.
- 5) Au «Y», prenez à droite jusqu'à rejoindre la D3 que vous traversez pour passer entre le parc de loisirs et la ferme du Paradis. Descendez dans le bois en passant entre les tables de pique-nique.
- 6) Suivez le balisage du PR2 par le sentier longeant la Bure. Vous arrivez sur la D3 que vous traversez et longez à droite sur 100 mètres, pour entrer à gauche dans le bois, par une large allée.
- 7) 75 mètres plus loin, prenez à gauche et suivez le chemin, qui remonte à droite, puis va s'élargissant jusqu'à la D83.
- 8) Traversez la route et suivez-la sur 100 mètres à gauche. Entrez à droite dans le bois par une large allée qui mène à un carrefour de sentiers.
- 9) Au carrefour de sentiers, reprenez le GR86 sur la gauche jusqu'au chemin goudronné, que vous prenez en face, puis quittez-le 100 mètres plus loin pour emprunter le chemin herbeux en face.
- 10) Vous arrivez sur la D3 que vous traversez. Retournez sur vos pas en prenant à droite au carrefour de sentiers après Le Poulart. Suivez le GR86 jusqu'au château d'eau.